

MÉRIGNAC

MÉDIATEURS SOCIAUX

Orientation
Information
Écoute
Proximité

Vivre ensemble

Neutralité
Lien social
Confidentialité
Prévention
Dialogue

Qui ?

- Une équipe de huit médiateurs repérables par leur tenue, vont à la rencontre des habitants.

Quand et où ?

- Ils sont présents dans les quartiers :
 - ✓ du lundi au vendredi de 9h à 18h30 (21h l'été),
 - ✓ le samedi de 12h30 à 19h30.
- Ils reçoivent :
 - ✓ sans rendez-vous à l'Hôtel de Ville, tous les lundis de 14h à 16h,
 - ✓ sur rendez-vous, dans les mairies annexes.

Pourquoi ?

- Nous sommes sur le terrain pour favoriser le lien social, faciliter un dialogue intergénérationnel, être à l'écoute de la population.
- Nous travaillons en réseau avec les partenaires du terrain afin de lutter contre l'exclusion et prévenir les incivilités.

✓ Vous avez un différend avec votre voisin
(nuisances sonores, dégradations, incompréhension...) ?

Vous n'êtes pas d'accord avec le montant d'une facture
(artisan, opérateur de téléphonie...) ?

> Les médiateurs peuvent contacter l'autre partie pour lui proposer de régler le litige à l'amiable.

✓ Vous êtes isolé et vous cherchez un lieu de rencontre convivial ?

> Les médiateurs peuvent vous guider vers les structures associatives, culturelles, socioculturelles, sportives... correspondant à vos goûts.

✓ Vous recherchez des informations de la vie courante : accès à vos droits, logement, santé... ?

> Nous pouvons vous orienter ou vous accompagner vers le bon interlocuteur : administrations, bailleurs, associations...

✓ Vous voulez connaître les prochaines animations proposées dans votre quartier ou sur la ville ?

> Les médiateurs peuvent vous informer sur le programme des animations et vous mettre en contact avec les organisateurs.



Benjamin



Cheikh



Soizic



Pascal



Germain



Sandrine



Guillaume

CONTACTS

Service Médiation Sociale

Hôtel de Ville

60, av. du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny

33705 Mérignac Cedex

Secrétariat :

05 56 55 66 86

Courriel :

mediation.sociale@merignac.com